

## AVIS AUX CONTRACTEURS

Ceux qui veulent être contracteurs sont par les présentes informés qu'au mois de Décembre prochain, on recevra des soumissions pour terminer certaines parties des travaux pour l'élargissement du Canal Welland, entre le Port de Coborne et Thorold; aussi pour la construction de la partie de la nouvelle ligne à l'est du canal actuel, à partir de ce que nous appelons Marlatt's Pond à Travers la vallée de "Ten Mile Creek" à "Brown's Cemens Kilns" de là, via Thorold et des Cimetières Ste. Catharine jusque près du Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections d'une longueur convenable aux circonstances et à la localité.

Les explorations pour la "location" sont maintenant poussées avec activité et en quelques endroits ces explorations sont assez avancées pour permettre aux contracteurs d'examiner le terrain avant que l'hiver soit venu.

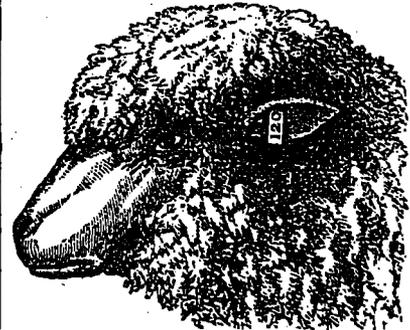
Quand les plans, devis et autres documents seront préparés, on en donnera avis; les contracteurs auront alors occasion de les examiner, et auront des blancs de souscriptions à ce bureau des ingénieurs.

Par ordre.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 4 Octobre 1873.

## MARQUES POUR MOUTONS DE DANA Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J B Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lausine, Michigan; Hon George Brown, Toronto Ont; John Snell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles sont envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG

Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau du *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucune quantité sera remplie au prix ci-dessus aussi vite que les marques seront faites et envoyées.

CAMILLE LUSSIER.

vées pour l'abri des animaux. Nous n'hésitons pas à dire qu'il y avait là une collection d'animaux aussi belle qu'à nos expositions provinciales. La race chevaline a subi toute une transformation depuis trois années dans la Division Montarville. L'importation de reproducteurs a couvert ces trois comtés d'une génération de chevaux vigoureux, sains, aux proportions énormes mais élégantes, tel est le mérite de ces chevaux qu'un poulain de deux ans appartenant à M. Perrin, a été vendu \$400 à M. Harwood de Vaudreuil.

Les bêtes à cornes, les moutons, les cochons, la basse cour offraient également les plus beaux produits.

Dans le Département Industriel, les "couvertures en laine" genre bâlard, étaient vraiment merveilleuses à voir et nous n'avons qu'à féliciter les Dames qui les ont manufacturées.

"Les châles en laine" étaient nombreux, et Mme C. Jodoin, de St. Bruno, a remporté le premier prix.

Les flanelles, les étoffes du pays et autres tissus en laine et en coton, étaient remarquables autant par le goût que par la beauté des tissus.

"Les toiles" étaient nombreuses et variées par le goût de la tissure.

"Les tapis de plancher" offraient une nombreuse compétition.

"Les tricots en laine" étaient remarquables par le nombre et la beauté du travail.

"Les nappes en toile ouvrée," ne laissaient rien à désirer sous le rapport du fini.

"Les couvertures à cheval" étaient forte belles autant par le goût que par la bonté de la tissure.

C'est sur les objets en laine que nous aurions beaucoup à dire; mais malheureusement pour les Dames, l'absence des cartes portant les noms des propriétaires des objets, nous force à les taire et à ne mentionner que celles de qui nous avons obtenu les noms.

Miles. Charon ont exhibé de magnifiques tapis.

Mlle L'Espérance un gilet brodé d'un très-beau travail.

Mlle Larocque, un fauteuil brodé en laine très-remarquable et un porte-livre admirablement découpé.

Ne manquons pas de faire remarquer les tissus en laine dont les desseins variés n'ont pas peu surpris les visiteurs. M. V. Préfontaine, de St. Basile, a obtenu le premier prix.

Le département des grains offrait peu d'intérêt par le nombre, mais les échantillons exhibés n'en étaient pas moins beaux pour cela, par la netteté des produits.

Des poêles avaient été exhibés par MM. Mignault et Larocque, de Longueuil, et chacun des visiteurs pouvait juger du mérite et de la qualité de ces produits de l'industrie canadienne. M. Mignault avait un excellent poêle à charbon, et M. le Dr. Larocque avait un poêle de cuisine le "Cabinet" qui

est un véritable trésor pour les familles.

"Le beurre", était magnifique ainsi que le fromage. M. Cyrille Jodoin, de St. Bruno, remporta le 1er prix pour les raffinés.

M. Joseph Trudeau, de Chambly, exhibait du miel magnifique. Ce Monsieur est un agriculteur d'ancienne réputation.

"Le sucre d'érable" était réellement beau, et nous sommes heureux de constater que cette branche importante de l'industrie canadienne, progresse sensiblement à chaque saison des sucres.

"Le beurre," était magnifique ainsi que le fromage. M. Cyrille Jodoin, de St. Bruno, remporta le 1er prix pour les raffinés.

"Le savon" qui a primé, appartenait à M. Williams, de St. Hubert nous a-t-on dit.

"Le tabac" était en nombre et offrait de beaux échantillons.

En parcourant les terrains, nous avons remarqué plusieurs "machines aratoires" exhibées par M. Evans; et M. Filion, de St. Eustache, était présent avec sa machine à épier, si puissante pour aider l'homme à faire la guerre aux obstacles qu'il rencontre dans son oeuvre.



## A VENDRE

RUCHE AMELIOREE de VALIQUET

ou

RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE.  
PRIX \$2.50.

BOITES A RECOLTER LE MIEL PUUR I A  
COMMERCE.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essaimer.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de *patente*.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, on peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,

Apiculteur, à St. Hilaire Station.